



Descriptif de module

Filière : Année Propédeutique Santé

1. **Intitulé du module : Activités de la vie quotidienne** Année académique : 2020-2021

Code : APS 2

2. Organisation

Dotation horaire du module : 30,5 demi-journées, soit 122 périodes

3. Finalités et objectifs généraux d'apprentissage

La finalité du module est de permettre à l'étudiant de :

- accompagner les usagers dans les activités de la vie quotidienne (AVQ) en prenant en compte leurs besoins d'autonomie et de confort dans le cadre des tâches qui lui sont confiées.

Les objectifs généraux d'apprentissage qui en découlent sont les suivants :

- utiliser les concepts d'accompagnement, d'autonomie, de dépendance et de besoin pour guider ses interventions auprès des usagers,
- utiliser les concepts de santé, de maladie et de handicap pour comprendre et orienter ses interventions,
- accompagner des usagers dans les activités de la vie quotidienne.
- Acquérir une vision d'ensemble des assurances sociales.

4. Contenus

Connaissances, habiletés et attitudes visées :

Connaissances	Habiletés et attitudes visées
<ul style="list-style-type: none"> - Introduction aux concepts d'autonomie, de dépendance et de besoin, - Introduction au concept d'accompagnement, - Définitions et concepts de santé, de maladie et de handicap, - Introduction au concept de rôles occupationnels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Évalue le besoin de soutien de l'utilisateur en fonction de la situation, - Incite l'utilisateur à conserver la plus grande autonomie possible, l'encourage et le guide, - Reconnaît, utilise et soutient les ressources de l'utilisateur, - Stimule ou calme selon la situation, - Observe l'efficacité des mesures prises.
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de base : positionnement de base, retournements au lit, transfert assis-debout, assis-couché, relevé du sol ... - Connaissance de l'utilisation des moyens auxiliaires liés au transfert et au déplacement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Positionne, mobilise et transfère l'utilisateur de manière sûre et confortable, - Accompagne l'utilisateur dans ses déplacements, - Prend en compte les ressources de l'utilisateur et travaille en prévenant les lombalgies, - Identifie les risques potentiels de chute et applique les mesures de prévention indiquées, - Utilise les moyens auxiliaires de façon adaptée.
<ul style="list-style-type: none"> - Technique d'habillage et de déshabillage, - Connaissance des moyens auxiliaires liés aux activités d'habillage et de déshabillage, 	<ul style="list-style-type: none"> - Apporte son aide pour l'habillage et le déshabillage, - Utilise les moyens auxiliaires de façon adaptée.

- Définition des notions de pudeur, intimité, nudité, - Techniques de soins corporels.	- Identifie les sentiments de gêne et de dégoût chez soi, chez l'utilisateur et les tiers et agit de manière adaptée à la situation, - Exécute les techniques de soins corporels en veillant à garder un contact physique professionnel.
- Dispositifs de soins liés à l'élimination urinaire et digestive, - Connaissances des moyens auxiliaires liés à l'alimentation.	- Aide l'utilisateur au besoin d'élimination urinaire et digestive, - Soutient l'utilisateur pour boire et manger, - Favorise l'utilisation des moyens auxiliaires.
- Attitudes adéquates face au patient qui aborde un besoin en lien avec la spiritualité	- En prenant en compte le pouvoir du soignant dans une relation asymétrique - En identifiant les éléments auquel être attentif dans la communication : patient au centre des soins - En identifiant et acceptant ses propres limites et ressources face au patient.
- Activités d'animation individuelles et en groupe.	- Identifie ce qui relève de l'animation, de l'activité en lien avec les besoins de la personne, - Tient compte du développement psychosocial de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée lors des activités d'animation, - Emet des propositions pour favoriser l'activité de l'utilisateur.

5. Modalités d'évaluation et de validation

- **Modalités d'évaluation :**

Evaluation écrite

Evaluation orale

Evaluation pratique

Ce module est évalué à 2 moments différents par :

- 1) Une évaluation écrite [Questionnaire à Choix Multiples (QCM) et analyses de situations] : semaine 51 (groupe A à P) ; → Cet examen permet l'attribution de 50 points au maximum.
- 2) Une évaluation pratique [Examen Clinique/Pratique à Objectif Structuré (type ECOS)] : semaines 20-21 (groupes A à P) → L'ECOS permet l'attribution de 50 points au maximum.

Le détail du calcul du résultat final et de l'appréciation est mentionné dans le syllabus du module « modalités de validation »]

- **Date des évaluations :**

L'examen de QCM et les analyses de situations se déroulera le 16 décembre 2021 (groupe A à P)

L'évaluation pratique aura lieu au courant des semaines 20 – 21 soit entre le 17 et le 30 mai 2021. Les étudiants recevront une convocation qui précisera la date et le lieu de l'examen plusieurs semaines avant celui-ci. Concernant l'APS 2, la validation représente un poste dans l'examen ECOS, d'une durée de 15 minutes et peut comporter quelques questions ouvertes.

- **Modalités de validation :**

Le module est validé si l'étudiant-e obtient une note finale supérieure ou égale à E.

Les modalités d'évaluation peuvent être modifiées et adaptées en fonction des mesures destinées à lutter contre l'épidémie coronavirus.

- **Modalités de remédiation :** En cas de note F, l'étudiant-e a la possibilité de procéder à une seule remédiation. Qui consiste en un nouvel examen avec une échelle de note adaptée.

- **Modalités :**

Lorsque l'étudiant-e obtient F comme note finale, l'étudiant-e a la possibilité de procéder à une remédiation.

- **Date de la remédiation :**
Semaine 26 (groupes A à P).

6. Remarques

Directive d'exécution n° *ETU-04-2011* « Tenue du personnel et hygiène du travail ».

« Le CHUV a édicté une directive institutionnelle relative à la tenue générale et vestimentaire du personnel ainsi qu'aux règles d'hygiène hospitalière pour ses collaborateurs. Le conseil de direction d'HESAV a décidé d'appliquer par analogie cette directive. ». « (Elle) est applicable, par analogie, pour tous les étudiants et les collaborateurs de HESAV, plus spécifiquement pour toutes les activités en lien avec l'enseignement pratique. »

7. Ouvrages de référence

Les ouvrages de référence sont communiqués lors de chaque cours.

Concernant les documents utilisés lors des cours, ils sont consultables et téléchargeables sur le site :

<https://cyberlearn.hes-so.ch/>

Les codes d'accès sont donnés par le/la responsable de module en début d'année académique via mail.

La boîte mail de chaque étudiant doit être consultée par celui-ci régulièrement car des consignes liés au déroulement des cours peuvent être envoyés dans un délai raisonnable.

8. Responsable du module

[Dominique Correia De Oliveira – Dominique.CORREIADEOLIVEIRA@hesav.ch]

Descriptif validé le : [30.08.2018]

Par : [Pascale Damidot (Resp APS)]